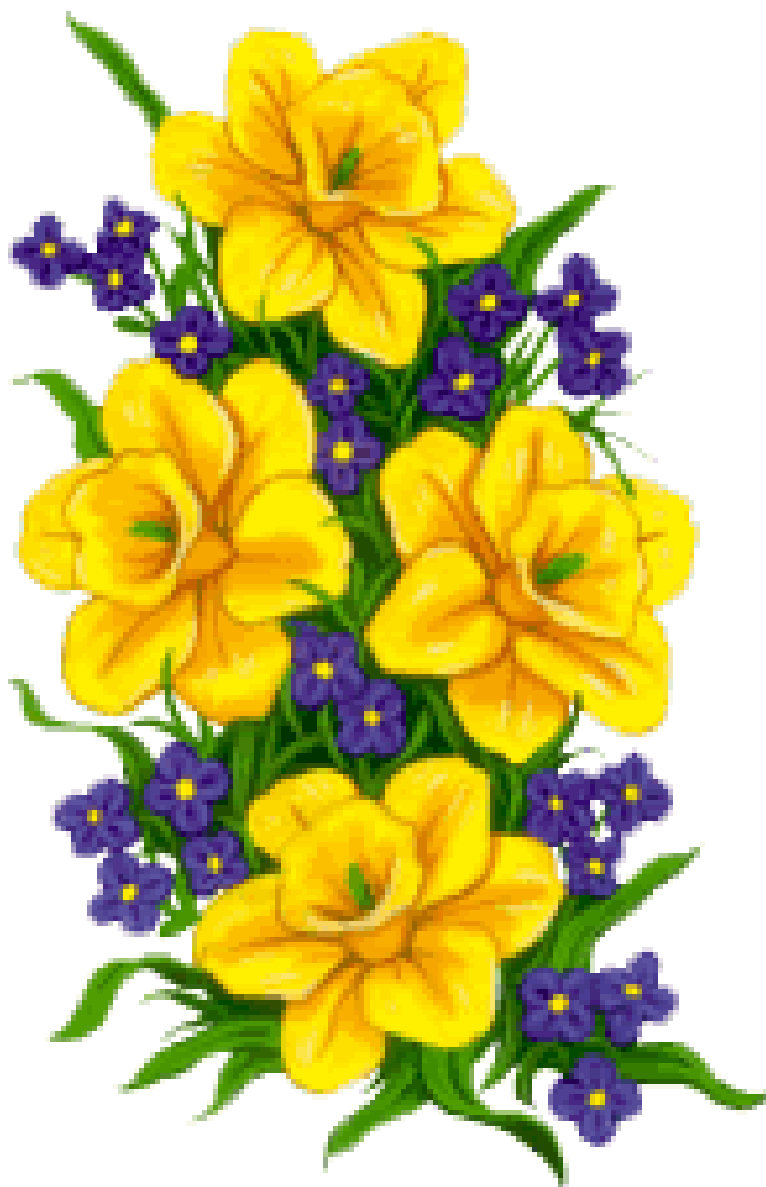


L'écureuil



MARCILLY

MARS 2010

IPNS

FAMILLES RURALES



ASSEMBLEE GENERALE

Le bureau de l'AFR a décidé de calquer son fonctionnement sur l'année scolaire puisque c'est le rythme suivi par les activités que nous proposons.

Concrètement cela signifie que pour cette année de transition, l'assemblée générale aura lieu le vendredi 17 septembre. Nous ferons donc un bilan de l'exercice de l'année 2009 et des 9 premiers mois de 2010. Ensuite le rythme redeviendra normal avec une assemblée générale par an, au mois de septembre.

Les inscriptions aux activités et la prise des cartes se feront donc le même jour que l'assemblée générale. Cette organisation nous permet d'avoir un fonctionnement de l'association en adéquation avec le calendrier des activités proposées et de vous proposer des bilans plus en phase avec la réalité de notre vie associative.

STAGE PONEY

Un stage d'initiation au poney aura lieu pendant les vacances de Pâques pour les enfants de 6 à 11 ans (année de naissance 1999-2004)

Il se déroulera au CERF à MARCOUX du lundi 19 avril au vendredi 23 avril 2010 de 14 H. à 17 H.

Le transport sera assuré par les parents et la carte AFR est obligatoire.

Le coût du stage est de 85 €. L'AFR propose une participation de 25 €/enfant habitant Marcilly et de 15 €/enfant extérieur à la commune. Cette participation est à déduire du coût du stage.

Inscription au plus tard le 23 mars 2010 auprès de Sandrine PANGAUD (04.77.97.53.04)



MARCHE DES VENDANGES

Nous rappelons que cette marche est la seule source de revenus de l'association. Les bénévoles permettent de donner une aide financière aux diverses activités proposées : bibliothèque, spectacles, piscine, ski, poney, etc...

A ce jour les bénévoles s'épuisent, l'équipe a besoin d'être renforcée, nous faisons donc appel aux adhérents et à toutes les bonnes volontés pour venir donner quelques heures afin de participer aux différentes tâches : inscriptions, débroussaillage, balisage, gestion des parkings, tenue d'un relais, fabrication des pâtés, etc...

Pour tous renseignements, joindre Nathalie Couchaud : 04 77 97 40 90

GALA DE DANSE

Cette année les enfants donneront 2 représentations, pour le confort de tous, **le vendredi 4 juin et le samedi 5 juin.**

Un système de réservation à l'avance sera mis en place afin de répartir les spectateurs sur les 2 soirées.



DON DU SANG

Cette année, le don du sang aura **lieu les 7 juin et 11 octobre 2010.** Notez ces dates sur votre agenda dès maintenant.

CENTRE DE LOISIRS 2010

A noter : les dates du centre de loisirs pour cet été.

Cette année, les enfants de 4 à 12 ans seront accueillis du **lundi 5 au vendredi 23 juillet 2010**, comme chaque année à la salle des fêtes de Trelins.

Nous vous tiendrons informés du programme dans le prochain journal.

Inscriptions : vendredi 18 juin à la salle des fêtes de Marcilly à 18 heures.

Renseignements : Joëlle GOUTTEGATAT : 04 77 97 50 17

SKI



Cette année 34 enfants ont pu bénéficier des cours de ski à l'ESF de Chalmazel, du 15 au 19 février. La neige était au rendez-vous une fois de plus avec le soleil en prime pour 4 des 5 jours. Chacun a réussi les épreuves dans lesquelles il était inscrit et tous sont repartis contents des progrès accomplis.

L'an prochain les inscriptions se feront également avant les vacances de Noël mais l'activité ski étant très coûteuse, nous limiterons peut-être le nombre de participants ou le montant de la participation de l'AFR. Cela dépendra des ressources de l'association.

La sortie à Chamrousse a été un franc succès : 36 skieurs et 3 « marcheurs ». Neige, soleil et bonne ambiance ont été les maître-mots de cette journée !

Alors nous espérons vous retrouver l'an prochain pour de nouvelles journées de glisse.

CA MARCHE A L'AFR !

Le groupe marche poursuit son petit bonhomme de chemin. Une équipe de mordus participe assidument aux sorties bimensuelles, chacun proposant des idées de parcours.

Marcher est, bien sûr, notre but, mais nous faisons en sorte que chaque sortie nous permette de découvrir soit un site naturel remarquable, soit un village de nous méconnu, soit un ensemble architectural de caractère, etc...

Ainsi, l'année 2009 nous a conduit aux Cornes d'Urfé, sur les Hautes Chaumes, au saut du Bezan, sur le sentier du facteur à Chalmazel, au pays des pierres dorées dans le Beaujolais, sur le chemin du monorail, sur le Pont Marteau, et en bien d'autres lieux exceptionnels dans notre région qui n'en manque pas.

Rappel : les sorties ont lieu un jeudi sur deux, rendez-vous sur la place de Marcilly à 8h30, pique-nique dans le sac, retour vers 17h30, les frais de route sont partagés.

Prochaine sortie jeudi 1^{er} avril (ce n'est pas un poisson). Vous y serez bienvenus.

Responsable de cette activité : Christian LAURENT – 04 77 97 42 56

«*Si tu veux comprendre, débattre sainement, imaginer, organiser ta pensée, concevoir et décider : marche, marche, tu verras !*» H. VINCENOT



Sur le pont Marteau à Ste Colombe sur Gand

PROCHAIN ECUREUIL

Remise des articles :

Mardi 1^{er} juin 2010

(Jean Vernay) email : jean.vernay@wanadoo.fr

Agrafage :

Jeudi 24 juin 2010

A 20 h à la mairie



Comité des fêtes

LE COMITE DES JEUNES

**Le Comité des Jeunes organise, comme chaque année,
le vide grenier, le lundi de Pâques 5 avril.**

Des animations auront lieu toute la journée avec un marché des produits du terroir. Les Fardelets nous feront l'honneur de venir danser à partir de 14h30.

La brocante s'agrandit d'année en année ! Nous allons installer des exposants sur la rue principale du Relais du Châtel jusqu'à la Boulangerie.

Pour cela nous vous demandons donc de ne pas stationner de chaque côté de la rue, la veille et le jour même de la brocante.

Veillez nous excuser de la gêne occasionnée.

A cette occasion, les commerçants proposeront différents services.

Bonne journée à tous !

LE COMITE DES FETES

Le bilan des différentes animations de l'année 2009 est satisfaisant.

Les membres du Comité des Fêtes tiennent à remercier Marc GAGNIERE pour avoir offert des T-shirts à l'ensemble du Comité.



A l'occasion de l'assemblée générale, qui s'est déroulé en janvier, le comité des fêtes a élu un nouveau président, suite à la démission de Bernard DELAUCHE.

L'année dernière Bernard, avait annoncé qu'il abandonnerait la présidence en 2010, mais qu'il resterait au sein du comité.

Le nouveau président élu est Jean - François ROY.

Constitution du nouveau bureau :

Président : Jean-François ROY
Vice-Président : Jean-Luc Mallet
Secrétaire : Marie-Hélène PERRET
Secrétaire adjointe : Marie-Ange SIMPLET
Trésorière : Claire CHAZELLE
Trésorier adjoint : Christophe ETY
Membres : Corinne ROY - Roland PERRAUD – Yvette PORTAILLER
Suzanne COUTURIER - Sandrine PERRET
Mado BOUCHAND - Yoann BALMET - Chloé PERRET
Marc GAGNAIRE - Evelyne CHAZAL
Marie Claude MASSACRIER - André MASSACRIER
Joël GAY - Anaïs CHAZAL - Marie - Thérèse TOURNEBIZE
Jacques CHAZAL - Bernard DELAUCHE - Clément GAY
Pierre Jean CHAZAL - Anthony BERTIN

MARDI-GRAS

Pour cette année le feu du mardi gras n'a pas eu lieu à cause des conditions météorologiques.

Nous sommes désolés pour les enfants (et les adultes) qui avaient préparé leur déguisement.

Nous vous donnons rendez vous en 2011.



FETE PATRONALE



La fête patronale aura lieu les 16, 17 et 18 Juillet

Le programme est en cours d'élaboration.

Le concours de pétanque aura lieu le vendredi soir en semi nocturne.

Le bal des jeunes du samedi soir sera animé par la sono ECLIPSE

Le bal musette du dimanche soir aura lieu avec « Maurice » et son orchestre.

Les repas du dimanche soir seront reconduits.

Groupe Vocal



RETROSPECTIVES

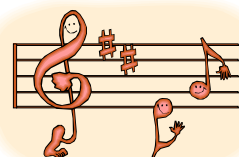
Le 23 Octobre avait lieu la 8^{ème} rencontre musicale à l'église de Marcilly. Nous avons reçu les chorales A Croch'Chœur de Feurs et En Cad'Ance du Val d'Ance.

Le 27 novembre, nous avons participé au téléthon à Montbrison, à Notre Dame.

Le 4 décembre, c'était la Saint Nicolas à Marcilly.

Le 8 décembre, nous avons chanté pour le téléthon à Sail sous Couzan au Centre Culturel

Enfin *le 19 décembre*, nous étions à l'église de Pralong.



DATES DES PROCHAINES REPETITIONS



2 avril
14 mai

9 avril
28 mai
18 juin

30 avril
4 juin
25 juin

7 mai
11 juin



PROCHAINE SORTIE

Le 25 avril, le Kiwanis organise un concert à Montbrison, à la salle Guy Poirieux, pour les amis de Rémy, concert auquel nous participons.

9^{ème} RENCONTRE MUSICALE

La 9^{ème} Rencontre Musicale n'aura pas lieu le 22 octobre 2010, comme cela avait été prévu, mais en mai - juin 2011. A partir de septembre 2010, nous fonctionnerons en année scolaire et les concerts se feront fin mai début juin. Ainsi, cette année, il n'y aura pas de concert, mais à partir de l'an prochain, il y en aura un à nouveau tous les ans.



SOUS DES ECOLES

Le renouvellement des membres du bureau

Il s'est fait comme chaque année à l'issue de l'assemblée générale tenue le 18 septembre dernier lors de la première réunion de celui-ci.

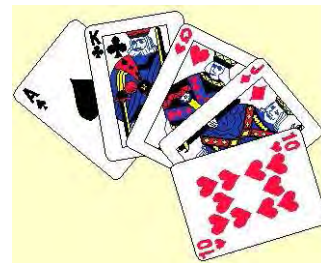
Florence Gagnaire a été reconduite à la présidence. Philippe Morin assure la vice-présidence, Séverine Gouttefarde et Françoise Gaumon se partagent la trésorerie et Christelle et Patricia Chazal le secrétariat.

Rétrospective des dernières manifestations

La soirée des familles a eu lieu le vendredi 30 octobre à la salle des fêtes de Marcilly le Châtel. Elle a rassemblé un peu moins de 100 personnes venues déguster la choucroute et les desserts maison.

La vente des lumignons pour les illuminations du 8 décembre a été reconduite et organisée par l'intermédiaire des pochettes bleues ainsi que lors d'une permanence un dimanche matin devant la boulangerie. Près de 400 sachets ont été vendus. Merci à tous.

Le concours de belote a eu lieu le vendredi 20 novembre à la salle des fêtes. Il a rassemblé 58 doublettes. Les 1ers et 2èmes lots sont partis chez Gérard/Jean-Paul et Gilles/Sylvie tandis que d'anciens écoliers de Marcilly, Mathias et Louis prenaient la 3^{ème} place. Quant à Léa et sa maman Mado, bien connues à l'école, elles sont reparties avec les têtes de cochon des bons derniers !



Le stand de la St Nicolas, avec les associations de la commune, nous a encore une fois permis de régaler les nombreux gourmands venus manger nos crêpes.

Pour Noël, les enfants ont pu assister à un spectacle de cirque à la salle des fêtes et le repas de la cantine a été offert cette année à tous les enfants inscrits.

Le loto du 7 février a encore une fois rassemblé beaucoup de monde dans la salle des fêtes. Les sponsors ont répondu nombreux et nous ont permis d'attribuer beaucoup de lots aux plus chanceux. Félicitations particulières aux gagnants de la super partie qui ont fait beaucoup d'envieux : Mickaël Couchaud repart ainsi avec le bon voyage d'une valeur de 600 euros, Mme Maillard avec la télé écran plat, M. le Maire avec le camescope, et M. Brejon avec la console de jeux.



Les projets des classes aidés par le Sou

Tout au long de l'année les enseignants sont invités à nous présenter les projets qu'ils ont et pour lesquels ils ont besoin d'un financement spécifique. Ainsi, les projets suivants ont pu être aidés par le Sou :

- **GS / CP** : adhésion à la ludothèque de Boën (prêt de jeux entre écoles) : 2 x 30 €
- **CP** : projet d'élevage en classe (cage, nourriture, animaux) : 110 €
- **PS/MS/GS/CE1/CE2/CM1/CM2** : fête du livre à Montbrison (venue de conteurs, d'auteurs ou déplacement à Montbrison, achat d'ouvrages) : 30 € par classe + transports + budget ouvrages classe par classe
- **CM1/CM2** : sécurité routière : 1,5 x 28 élèves 42 €
- **PS/MS/GS/CP/CE1/CE2/CM1** : abonnements Ecole des Loisirs : 178 €
- **CP** : classe transplantée au chalet du Mézenc aux Estables, coût total de plus de 3000 €, autofinancement prévu pour une partie par des actions de la classe
- **CE2/CM1** : intervention de M. Touly pour pratiquer l'activité d'escalade au gymnase à Boën : 270 €, matériel fourni. Le transport est pris en charge par la communauté de communes.
- **CE1** : visite du Musée des Civilisations à St Just St Rambert : 246,5 €.
- **PS** : projet de sortie dans une ferme
- **Spectacle de Noël** : 540 €

Par ailleurs, les enseignants gèrent directement le compte de la coopérative pour leurs dépenses plus ponctuelles, en complément des crédits de fonctionnement que leur alloue la commune.

Prochaine manifestation

Elle aura lieu le **samedi 26 juin** et il s'agit bien entendu de la kermesse de fin d'année. Le programme se prépare : n'oubliez pas la date !

Vente des tickets cantine : RAPPEL

Les permanences de vente des tickets sont organisées par les personnes membres du Sou :

le 1^{er} vendredi du mois : de 8h20 à 8h45
et le 3^{ème} vendredi du mois : de 16h15 à 17h
sauf vacances scolaires et jours fériés.

Les permanences ont lieu dans la cour de l'école ou la cantine (suivant la météo).

Le ticket pour un repas enfant est vendu 2,80 €. Les tickets sont vendus à l'unité ou par planche de 10. Il en coûte un euro de plus pour un repas adulte, soit 3,80 €.

Les tickets doivent être donnés le matin pour le repas du lendemain midi ou le vendredi pour le lundi de la semaine suivante, ou le dernier jour avant les vacances pour le 1^{er} jour de la reprise...

Calendrier des permanences pour cette fin d'année scolaire 2009/2010 :

* *1^{er} Vendredi de 8h20 à 8h45 :*

2 avril – 7 mai – 4 juin – 2 juillet

* *3^{ème} Vendredi de 16h15 à 17h :*

21 mai – 18 juin

* *Nouveau : le lundi 26/04 de 8h20 à 8h45* (vacances scolaires)

Location de matériel

Le sou s'est doté de nouvelles tables. Il a été décidé de demander une caution de 200 € pour le prêt de nos 11 nouvelles tables et de nos 22 nouveaux bancs (ce qui représente leur coût en neuf)

Tarif de location : aux particuliers : 3 € la table avec 2 bancs,
gratuité aux associations de la commune

Rappel du tarif pour la sono : 40 € si membre du bureau présent.
Philippe Morin est responsable du prêt du matériel.

Envie d'en savoir plus sur l'association du Sou des Ecoles de Marcilly le Châtel ?

Vous pouvez vous adresser directement aux membres de l'association ou nous faire part de vos questions, vos propositions par messagerie électronique à Florence Gagnaire Présidente de l'association à l'adresse suivante : gagnaire.marc@wanadoo.fr

LES AMIS DU TAROT

Vous êtes nouveaux sur la commune et vous voulez connaître du monde, vous en avez marre de regarder Thalassa ou la Star'ac, vous savez jouer au tarot mais pas trop bien, vous vous ennuyez en attendant l'ouverture des boîtes de nuit, sachez que le club de tarot de Marcilly accueille ses membres chaque week end de 20 h 30 à minuit à la salle Amasis derrière la poste tous les vendredis sauf le dernier samedi du mois.

Ce club compte actuellement 25 adhérents de tous âges et quel que soit leur niveau. On est là pour se faire plaisir dans une ambiance détendue et conviviale.

Aucune contrainte puisqu'on vient quand on a envie. La cotisation est fixée à 10 euros pour l'année.

Si vous êtes intéressés, venez vous rendre compte, il suffit de vous présenter à la salle les jours de jeu à 20 h 30.

Manifestations prévues pour 2010

Un tournoi inter-sociétaires le 12 mars

Une sortie d'agrément le 27 juin

Un concours de tarot le 5 novembre

Le téléthon le premier week end de décembre



Sortie de 2008 à St Priest la Prugne



TENNIS - CLUB



MARCILLY PRALONG

TOUJOURS PLUS FORT !

Et un de plus !

En s'adjugeant son 4^{ème} open d'Australie, **Roger Federer** a remporté son **16^{ème} titre en Grand Chelem**, confirmant ainsi qu'il était bien LE MEILLEUR joueur de tennis de tous les temps : **THE CHAMPION**.

Bien sûr, on aurait espéré qu'il laisse la place à **Jo-Wilfried Tsonga**. Malheureusement, il ne lui a laissé que peu d'espoir en le balayant en 3 sets secs en demi-finale. **Tsonga** reste néanmoins le meilleur joueur français et pointait au 1^{er} mars à la **11^{ème} place du classement mondial**.

Chez les Dames, **Justine Hénin** a échoué de justesse face à **Serena Williams** dans son retour à la compétition.

Même si les françaises sont un peu passées au travers à Melbourne, **Marion Bartoli** reste quand même la **1^{ère} française à la 14^{ème} place mondiale**.



JEUX OLYMPIQUES D'HIVER

Pas besoin de se déplacer à Vancouver pour participer à des Olympiades.

En effet, le samedi 9 janvier, au gymnase intercommunal de Boën, s'est déroulée la 1^{ère} édition des « **Olympiades en famille** » organisée par le Tennis Club Marcilly Pralong.

Le principe était le suivant. Les licenciés étaient invités à venir en famille pour composer une équipe de 2, 3, 4 ou 5 membres et devaient en découdre au cours des célèbres épreuves sportives que sont le **Pénalmousse**, le **Relais de l'Etoile**, la **Boule au tennis** et le **Vise la cible**.

Toutes ces épreuves devraient sans doute devenir sous peu officiellement discipline olympique.

24 équipes étaient engagées et préalablement identifiées des noms codés tels que revers rose, service bleu, coup droit orange ou volée verte, ceci afin d'éviter toute entente avec les juges.

La compétition fut très disputée, dans un fair-play exemplaire. Un record mondial et 2 records olympiques ont même été battus, démontrant ainsi le niveau des équipes en présence.

L'addition des points obtenus dans les différentes disciplines désignait alors la famille championne olympique.



L'équipe « revers mauve » (*famille Couchaud*) recevait alors le **trophée d'or des 1ères Olympiades en famille**. Le podium était complété par l'équipe « Volée bleue » (*famille Tuinon*) qui obtenait le trophée d'argent et par l'équipe « Service bleu » (*famille Bouchet*) qui raflait le trophée de bronze.

A événement sportif exceptionnel, animations exceptionnelles. Les **démonstrations de basket acrobatique** réalisées tout au long de l'après-midi par **Final Street**, junior association de Boën, ont également été fortement appréciées. Ceux qui ne connaissaient pas encore l'association ont ainsi été particulièrement étonnés des performances de ces jeunes « basketteurs ».

Enfin, pour clôturer ces Olympiades, tous les participants ont pu déguster la célèbre et délicieuse **Galette des Rois du TC Marcilly Pralong**.

Il y a fort à penser qu'il ne faudra pas attendre 4 ans pour voir la 2^{ème} édition des Olympiades en famille du Tennis Club Marcilly Pralong

COMPETITIONS D'AUTOMNE

Dans ces périodes peut-être moins propices à la pratique du tennis, le TC Marcilly Pralong avait néanmoins plusieurs équipes engagées en compétition.

Tout d'abord, **2 équipes en Trophée d'Automne** : une équipe Dames et une équipe Messieurs.

Galanterie oblige, commençons par ces Dames.

Dans une poule de 4, cette équipe a remporté 2 de ces 3 matches et termine ex-aequo avec 2 autres équipes avec le même nombre de points. Malheureusement battue au goal-average, notre équipe laisse le soin au TC Lézigneux de continuer la compétition.

Chez les Messieurs, avec **3 victoires** dans ses 3 matches de poule, notre équipe gagne son ticket pour le tableau final mais est battue de justesse par le TC Montrond en 1/4 de finale, en ayant entrevu la qualification. Dommage !

Une **équipe 13/14 Garçons** était aussi engagée mais avait fort à faire car placée en 3^{ème} série.

Face à des adversaires mieux classés et nettement plus habitués à la compétition, **Mickaël Couchaud, Thibaud Chanin et Pierre-Louis Briat** ont fait mieux que se défendre.

Si les 2 premières rencontres étaient perdues (3-0 contre le TC St Galmier et, de justesse, 2-1 contre le TC Savigneux), la dernière était remportée (2 à 1) contre le TC Couzan Astrée, permettant à l'équipe de terminer à la **3^{ème} place**.

Cette compétition a notamment permis à **Pierre-Louis** d'améliorer son classement pour passer de 40 à 30/5. Bravo !

PERMANENCES

Pour prendre votre licence ou pour tout autre renseignement, des permanences sont organisées à **Marcilly** tous les **1^{er} vendredis du mois de 18h30 à 19h30, salle Galathée**.

Les prochaines permanences se tiendront :

- vendredi 2 avril
- vendredi 7 mai
- vendredi 4 juin

Pour tout renseignement, vous avez la possibilité de consulter notre site internet mis à jour régulièrement et fréquemment : www.tcmarcillypralong.asso.fr

Vous pouvez également contacter :

Thierry Vernay – Château Gaillard – au **04.77.97.49.18**

L'Association Adamas



Au château St Anne, une bonne douzaine de compagnons a profité d'une éclaircie en février pour mettre en route de nouveau : bétonnière, brouette, pelles et truelles.

Sur les fondations d'un mur sans doute plusieurs fois séculaire, ils en ont édifié un autre qui achève celui entrepris en 2009.



Le maître fauconnier Pierre et son factotum Jean Pascal dit Jean de Bouc disposeront désormais d'une belle aire de démonstration pour l'évolution de leurs oiseaux et de leurs louves.

Dès fin mars, les portes du château St Anne sont de nouveau ouvertes au public avec plusieurs nouveautés.

MAIRIE - INFOS

INFORMATIONS MUNICIPALES

FICHER ELECTORAL

Au 14 mars 2010, 958 inscrits dont 486 électeurs et 472 électrices.

ECONOMIE LOCALE

*** Au petit marché du vendredi : à découvrir**

Madame Valérie GOBET était là vendredi 12 mars 2010. Elle propose un assortiment de fruits secs, d'olives... et tiendra son banc tous les 15 jours : 2^{ème} et 4^{ème} semaine du mois.

*** Florence DELAPORTE**, graphiste, a d'autres cordes à son arc d'artiste. Elle prépare le développement de sa micro entreprise et a un projet d'exposition itinérante sur le bois. Bientôt installée au Gipon.

Pour information sur internet : <http://www.padgom.fr>.

*** Florence** à Corbes fait dans l'esthétique et l'onglerie. Elle se déplace et vous propose : maquillage, soins du visage, pose de faux ongles..., conseils beauté....

Pour bénéficier des soins, prendre rendez-vous au 06 81 67 32 42 ou 04 77 97 59 29

ENVIRONNEMENT

*** Alain CORVI**, salarié de la Communauté de Communes du Pays d'Astrée a présenté son activité à la séance publique du 13 février 2010.

« Ambassadeur du tri », il a la mission de conseil et de contrôle, pour obtenir les meilleures conditions de tri des déchets dans les 18 communes de la CCPA.

Au service de la population, il tiendra une permanence de 2 heures, le 1^{er} lundi de chaque mois de 14h à 16h en mairie, salle du conseil municipal.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Lors de sa séance du 26 février 2010, le Conseil Municipal a adopté le règlement communiqué par le service M.A.G.E. du Conseil Général. Il sera remis avec les demandes de permis de construire et consultable sur internet, site de Marcilly le Châtel. Il est à votre disposition en mairie.

Informations sur le tri sélectif

La collecte sélective en porte à porte a largement contribué à l'augmentation du tonnage de matériaux recyclés sur le territoire du Pays d'Astrée, avec **un tonnage approchant les 1000 tonnes de déchets recyclables pour environ 3700 tonnes de déchets ménagers non recyclables** enfouis en décharge en 2009. Cette augmentation s'accompagne malheureusement d'une baisse de la qualité du tri, puisque nous sommes passés de **4% de refus de tri** en 2006 (apport volontaire) à **12% en 2009**.

Parmi les erreurs de tri, **la très forte augmentation du pourcentage de cartons bruns ondulés collectés lors de la collecte sélective est inquiétante**. Bien qu'ils soient recyclables, **les cartons bruns ondulés n'entrent pas dans les déchets pouvant être mis dans la caissette ou les sacs jaunes : Ils doivent être emmenés à la déchèterie**, où une filière de recyclage est en place.



Il est donc demandé à chacun de **faire un effort sur la qualité du tri**, en s'appuyant notamment sur le guide du tri disponible dans votre mairie.

L'autre erreur fréquente concerne **la catégorie des plastiques recyclables, pour laquelle seuls les objets avec un bouchon sont recyclables. Les pots de yaourts et autres barquettes en plastiques sont à exclure.**

Le papier, la cartonnette, les briques alimentaires, ainsi que les boîtes de conserves et cannettes métalliques sont aussi des recyclables que vous pouvez mettre dans votre caisse jaune.

Réduire nos déchets à la source est aujourd'hui une nécessité, alors pensons global et agissons local. M. Alain CORVI a été recruté à la Communauté de Communes comme ambassadeur du tri. Sa mission consiste à informer et renseigner les gens sur le tri sélectif à travers une communication de proximité, et particulièrement le porte à porte. Il est donc amené à venir frapper à votre porte:

Merci de lui réserver un bon accueil.

Fred MARTEL
Chargé de mission



Attention ca déborde !!!

URBANISME

Le syndicat des pays du Forez a confié à HELIOSE une mission d'aide à l'habitat en cas de réhabilitation pour obtenir une haute performance énergétique. Pour constituer le dossier nécessaire, s'adresser à :

HELIOSE
Alexandra SERVAIS –BARNAVOL
Tel 04 77 31 51 15
Email : a.barnavol@heliiose42.org

La documentation sur cette aide peut être consultée en mairie ainsi qu'un document établi par la commission environnement sur les énergies renouvelables.

ECOLE

INSCRIPTIONS RENTREE 2010

Pour les enfants nés en 2007, 2006 ou avant

Pour inscrire votre enfant à l'école, il vous faut :

- * *une autorisation d'inscription de la mairie*
- * *le livret de famille*
- * *le carnet de santé ou une attestation médicale certifiant les vaccinations obligatoires DT POLIO*
- * *un certificat de radiation en cas de changement d'école.*

Prendre rendez-vous avec la directrice au 04 77 97 42 87

PRINCIPAUX CHANTIERS SUR 2010

* **Ecole** : juillet – août :

Aménagement du restaurant scolaire

* **Le Pavé** : septembre

Tranche 3 des aménagements de la traversée du Pavé, du bâtiment Amasis à la boulangerie.

Séance publique et présentation tenue le samedi 13 février 2010.

Affichage permanent du projet dans l'entrée de la mairie.

Cet important chantier devrait s'étaler sur les années 2010 (automne) et 2011 (1^{er} semestre)

***STRUCTURE PETITE ENFANCE** : Courant 2010 (CCPA et Commune)

Le rapport du bureau d'études EVAL Conseil chargé par la Communauté de Communes Du Pays d'Astrée d'étudier les besoins dans le domaine de la petite enfance vient d'être déposé. Il retient la situation particulière de Marcilly le Châtel où pourrait être installée une 2^{ème} structure d'accueil (la 1^{ère} est Môme Astrée à Ste Agathe la Bouteresse) appelée à évoluer. Après décision prochaine du conseil syndical, la réalisation de cet équipement serait engagée dès 2010.

ASSISTANTE MATERNELLE, UN VRAI METIER



Etre assistante maternelle est un vrai métier aujourd'hui.

L'assistante maternelle accueille à son domicile les enfants qui lui sont confiés. Son rôle est de participer à l'éveil de l'enfant: activités diverses, sorties font donc parties de sa mission outre les soins quotidiens (toilette, repas, hygiène ...). Elle a une fonction éducative, une fonction sécurisante, une fonction maternante, et une fonction de soutien à la parentalité.

Ce mode de garde a beaucoup d'avantages : un mode de vie plus familial avec un accueil personnalisé, un meilleur respect du rythme de l'enfant, une plus grande souplesse d'accueil en cas de petite maladie, et des horaires plus flexibles.

L'assistante maternelle doit obtenir un agrément du conseil général de la Loire (il est délivré pour cinq ans), et ensuite avant de pouvoir exercer ce métier elle doit suivre une formation de 120 heures. L'agrément peut être attribué pour 4 enfants.

Un accompagnement est mis en place par les équipes de la protection maternelle et infantile (PMI) du conseil général, avec des visites régulières.

Pour éviter l'isolement, les assistantes maternelles sont incitées à se rencontrer et à partager des activités par le biais du relais assistante maternelle (lieu d'échange, d'écoute, d'information et d'animation au service des parents, des enfants et des assistantes maternelles).

Vous cherchez une assistante maternelle pour votre enfant ou vous songez vous-même à exercer ce métier:

CONTACTEZ LE RELAIS ASSISTANTE MATERNELLE DE LA COMMUNAUTE DU PAYS D'ASTREE

m.provera@famillesrurales42.org ou tel : 04-77-24-15-92

Le choix pour les parents d'avoir un mode de garde adapté à leur situation pour la garde de leurs enfants :

*** La crèche multi-accueil**

n.olivier@famillesrurales42.org ou tel : 04-77-24-40-25

Ce mode de garde correspond à un besoin précis : horaires réguliers, apprentissage de la vie en collectivité.

* ou L'assistante maternelle

ETAT CIVIL

NAISSANCES

GAILLARD Mélyne	01 janvier 2009
DURRIS Ambre	21 janvier 2009
GONCALVES DINI Lhéna	23 février 2009
ELICOT Jeanne	24 février 2009
GIRAUD Romy	14 avril 2009
LAURENDON Louna	15 mai 2009
RONDEL COHAS Clément	26 juin 2009
BOREL Océane	09 juillet 2009
PERRET Justin	28 août 2009
LACHAND Benjamin	16 décembre 2009
VALERO Héloïse	29 décembre 2009



MARIAGES

PERRET David – BLONDEAU Patricia	04 avril 2009
RIVOIRE Cyrille – GEORGES Audrey	23 mai 2009
BRUNEL Fabien – FORESTIER Emilie	30 mai 2009
SPINELLI Nicolas – BOUCHET Aurélie	11 juillet 2009
LACHAND Sébastien – ZALEWSKI Florence	26 septembre



TRANSCRIPTIONS DE DECES

DUCHEZ Jean	16 janvier à Saint Priest en Jarez
MASSON Joseph	02 mars à Montbrison
LE GUILLAN Rose France	13 juillet à Montbrison
PETIT Maurice	15 août à saint Priest en Jarez
COIFFET Mathieu	14 septembre à Trelins
FAYE Jean-Louis	4 novembre à Saint Priest en Jarez

Le point architecture conseil : tous les 2^{èmes} lundis du mois en Pays d'Astrée

Un conseil adapté et gratuit

Vous voulez construire, agrandir, aménager, transformer ou rénover votre habitation, votre exploitation agricole, votre lieu d'activité ...

Vous souhaitez assurer **une bonne insertion de votre projet dans le milieu environnant** : le lieu d'implantation, son orientation, la qualité des espaces et des panoramas ...

Vous aimeriez obtenir une aide à la définition de vos besoins, à la lecture des règles de construction, mais aussi connaître les intervenants bâtisseurs : architectes, ingénieurs, constructeurs, entrepreneurs ...

Le point d'accueil architecture conseil répond à toutes ces questions

Un professionnel indépendant à votre service : Mme CHANAVAT, architecte D.P.L.G.

Suite au plan paysager réalisé par la Communauté de Communes du Pays d'Astrée, le Conseil Général de la Loire a mis en place ce dispositif de point d'architecture conseil vous permettant de bénéficier gratuitement de l'avis d'un professionnel.

Des permanences sur rendez-vous le 2^{ème} lundi après-midi de chaque mois de 15h à 19h.

Les 8 février, 8 mars, 12 avril, 10 mai, 14 juin, 12 juillet, 13 septembre, 11 octobre, 8 novembre et 13 décembre 2010 dans les locaux de la Communauté de Communes au 17 rue de Roanne à Boën.

Pour prendre rendez-vous, un numéro de téléphone à la communauté de communes du Pays d'Astrée : 04.77.97.72.48

FINANCES COMMUNALES

COMPTES 2009 – BUDGET 2010

(Vote des conseils municipaux des 1/02/2010 et 9/03/2010)

* Approbation des comptes administratifs de l'exercice 2009 (voir tableaux)

* Vote des budgets 2010 (voir tableaux).

Les comptes administratifs de l'exercice 2009 comprennent les dépenses et les recettes intervenues durant l'année 2009, comptabilisées sur 5 sections distinctes :

- 2 au budget général : sections de fonctionnement et investissement
- 2 au budget assainissement : sections de fonctionnement et investissement
- 1 au budget Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : section de fonctionnement

Montants arrêtés au 31/12/2009 contrôlés et approuvés par le Trésor Public le 21/01/2010 et la sous-préfecture (contrôle de légalité)

BUDGET GENERAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
	B 2009	R 2009	B 2010	Observations (en milliers d'€)
DEPENSES	442 093.00	482 094.54	454 204.00	
Achats Fournitures	50 100.00	47 504.30	52 600.00	Energie : 32 Ecole : 7,9
Services extérieurs Entret.	57 600.00	44 514.95	54 300.00	Bât.+ Voirie : 32 As : 6,6 Ctr : 7,2
Autres Services extérieurs	14 320.00	9 945.13	14 920.00	Fêt. 7 Aff.1 Tèlètr.3
Charges de Personnel	169 100.00	168 160.76	165 850.00	
Impôts et Taxes	3 000.00	2 934.00	3 000.00	Taxes foncières
Autres charges Gestion	54 102.00	50 532.57	54 843.00	Elus : 25 S.D.I.S. : 21 CCAS : 3,1
Charges Financières	11 000.00	7 488.81	12 000.00	Banques : 11 SIEL : 1
Charges exceptionnelles	1 000.00		1 000.00	
Dépenses imprévues	10 000.00		10 000.00	
Excédent exercice	71 871.00	151 502.02	85 691.00	
Virement à Sect. Invest ;				
Cession immobilière				
RECETTES	442 093.00	482 094.54	454 204.00	
Produits services	9 500.00	13 704.80	10 000.00	Concessions Garderie
Impôts et Taxes	218 595.00	236 355.50	228 104.00	Impôts après vote taxes
Dotations et Participations	181 998.00	189 827.17	183 300.00	DGF : +0,25% Compens. CCPA
Autres Produits de Gestion	31 000.00	34 713.75	32 300.00	Loyers + Salle fêtes
Produits exceptionnels		7 507.64	500.00	
Produits financiers				
Atténuation de charges	1 000.00	473.68		
Déficit exercice				
Excédent antér .reporté				

SECTION D'INVESTISSEMENT				
	B 2009	R 2009	B 2010	
DEPENSES	530 608.33	481 897.91	791 083.62	
Rembt Emprunts	25 000.00	23 861.23	28 500.00	Banques : 26,5 SIEL : 2
Immobilisations	275 000.00	181 231.65	239 123.71	Etude : 10 - Mat. et Mobilier : 13
Travaux	100 000.00	146 696.70	432 000.00	Aménagement Pavé : 400
Déficit antér. reporté	130 108.33	130 108.33	91 459.91	Voirie : 32 Ecole : 135 Autr : 21
Dépôts de garantie	500.00			
Excédent au 31/12				
RECETTES	530 608.33	481 897.91	791 083.62	
Taxe locale Equipement	7 000.00	14 493.00	10 000.00	
Besoins Financement	166 633.62	100 000.00	248 032.60	
Subventions	107 636.00	56 638.10	253 095.00	Etat : 8 Région : 71
F.C.T.V.A.	50 913.00	92 447.89	50 377.00	Département : 174
Cession immobilière				
Dépôt de garantie		304.30		
Excédent reporté				
Virement de Sect. Fonct.	126 554.71	126 554.71	151 502.02	
Virement prévu de S.F.	71 871.00		78 077.00	
Déficit à reporter		91 459.91		
ETAT DE LA DETTE	01/2010	01/2009	01/2008	
BANQUES	247 649.00	170 195.19	204 727.33	Annuité : 30,7 en 2010
SIEL	7 303.00	9 248.28	11 990.60	Annuité : 2,8 en 2010
Total	254 952.00	179 443.47	216 717.93	

Commentaires sur tableaux (observations principales portées à droite)

BUDGET GENERAL

Section de fonctionnement : Excédent de 151 502 € (autofinancement)

Excédent d'autofinancement de 151 502 € affecté en totalité au financement des investissements du budget général soit par ordre d'importance :

- * Aménagement abords mairie au pavé tranche 2
- * Voirie programme 2009 (route de maure) et remise en état suite à inondations de novembre 2008
- * Toiture école primaire Jean Cote
- * Matériel et mobilier

Les dépenses réelles de fonctionnement sont contenues en 2009 à + 2,3%, les plus fortes variations en hausse étant relevées sur l'énergie, les dépenses de voirie, les charges de personnel (régime indemnitaire, recensement, contrat d'apprentissage, saisonniers), les divers contrats de maintenance (informatique, chauffage, éclairage public). Hausses en partie compensées par la réduction des charges financières et autres charges de gestion (une indemnité d'élu adjoint en moins) et des charges exceptionnelles.

Pour les produits, les dotations de fonctionnement augmentent faiblement de 0,2%, les impôts et taxes en hausse de 7,2% bénéficient d'une augmentation des bases de près de 5%.

Les prévisions pour 2010 sont établies avec des charges de personnel allégées d'une partie des charges 2009 (recensement, contrat d'apprentissage, un saisonnier en moins) mais retiennent des facteurs de hausse déjà constatés sur l'énergie (prix et quantité), l'entretien des voies, les charges financières.

Les produits correspondent à des dotations sans variations et à la progression de la fiscalité due à l'augmentation des bases et des taux (voir ci-après, de l'ordre de 2,2%)

Section d'investissement

Années 2009 et 2010 chargées encore en travaux programmés et étalés sur plusieurs exercices autant que possible :

- * Travaux d'aménagement abords mairie et traversée du Pavé
- * Aménagement du restaurant scolaire
- * Voirie (réfection des voies et parkings)
- * Matériels et mobilier (outillage, rideaux, armoire frigorifique, équipement sono pour la salle des fêtes, installation téléphonique à l'école...)
- * Achèvement de l'étude de classement en Zone de Protection du Patrimoine Architecturale Urbain et Paysager (ZPPAUP)

La signature le 18/12/2009 d'un Contrat Communal d'Aménagement (COCA) sur une durée de 3 ans avec le Conseil Général permet à la commune de recevoir une subvention de l'ordre de 22,5% sur les aménagements du Pavé. D'autres participations du Conseil Général pour l'école, de la Région pour les aménagements du Pavé sont attendues. Celle de l'Etat au titre de la Dotation Globale d'Equipement est à l'étude en Sous-Préfecture. De leur importance dépendra celle d'un nouvel emprunt à prévoir dans le courant de l'année 2010.

BUDGET ASSAINISSEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
	B 2009	R 2009	B 2010	Observations (en milliers d'€)
DEPENSES	59 211.94	62 630.80	61 967.10	
Achats Fournitures	200.00	153.24	500.00	
Services extérieurs Entret.	1 900.00	1 433.75	2 000.00	contrat MAGE : 1 autres : 0,8
Autres Services extérieurs				
Charges de Personnel	3 600.00	3 598.32	4 000.00	main d'oeuvre sur 3 stations
Impôts et Taxes	5 300.00	5 262.00	6 200.00	2ème Redevance Agence Eau
Autres charges Gestion	500.00		500.00	irrécouvrables
Charges Financières	15 000.00	9 614.15	11 000.00	
Amortissements Provis.	19 504.90	19 504.90	27 549.35	Travaux Pavé 2008 et 2009
Charges exceptionnelles	1 500.00		1 000.00	Annulations
Excédent exercice	11 707.04	23 064.44	9 217.75	
Virement à Sect. Invest;				
RECETTES	59 211.94	62 630.80	61 967.10	
Produits services	39 500.00	40 852.06	42 000.00	Redevances
Autres Produits	11 000.00	13 000.00	8 250.00	Droits de branchements
Dotations et Participations				
Quote part subv. investiss.	8 711.94	8 711.94	11 717.10	
Produits exceptionnels		66.80		
Subvention Budget Général				
Déficit exercice				
Excédent antér. reporté				

SECTION D'INVESTISSEMENT				
	B 2009	R 2009	B 2010	
DEPENSES	313 559.45	249 299.22	152 873.68	
Excédent fin d'exercice				
Rembt Emprunts	21 000.00	18 582.69	20 000.00	
Immobilisations				
Travaux	260 000.00	198 157.08	40 000.00	Extension La GARDE
Déficit antér. sect. inv.	23 847.51	23 847.51	81 156.58	
Subvention invest.	8 711.94	8 711.94	11 717.10	
RECETTES	313 559.45	249 299.22	152 873.68	
Taxe locale Equipement				
Besoins Financement	151 053.24		22 364.14	Emprunt en 2007 : 100
Subventions	80 000.00	81 377.10	40 000.00	La GARDE
F.C.T.V.A.	31 555.20	44 825.57	30 678.00	
Amortissement	19 504.90	19 504.90	27 549.35	
Excédent reporté				
Virement de Sect. Fonct..	19 739.07	19 739.07	23 064.44	
Virement prévu de S.F.	11 707.04		9 217.75	
Déficit à reporter		81 156.58		
ETAT DE LA DETTE	01/2010	01/2009	01/2008	
BANQUES	254 389.00	272 984.68	290 933.97	Emprunt 2005 : 100 + 2007 : 100
Total	254 389.00	272 984.68	290 933.97	

BUDGET ASSAINISSEMENT

Section de fonctionnement : Excédent 23 064 € affecté aux investissements

- en 2009, première année d'une nouvelle redevance à reverser à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne soit 0,17 € par m³ d'eau potable consommée = 5 262 €. Elle est portée à 0,18 en 2010 soit 6 200 en prévision.

- Diminution des charges financières pour cause d'extinction d'un emprunt et baisse des taux variables.

Pour 2010, augmentation prévue de l'entretien à la station de Say ainsi que de la part des heures du personnel sur les 3 stations. L'achèvement des travaux du nouveau réseau au Pavé en 2009 entraîne la hausse des amortissements (sur 60 ans)

Section d'investissement : Déficit de 81 156 €

En 2009, réalisation du réseau séparatif dans la traversée du Pavé du carrefour Poste à la boulangerie.

En 2010 une opération d'extension du réseau à La Garde sera réalisée
Pas de prévisions d'emprunt.

SITUATION DE L'ENDETTEMENT

SITUATION DE L'ENDETTEMENT	01/2010	01/2009
DETTE BUDGET GENERAL	254 952	179 443
DETTE BUDGET ASSAINISSEMENT	254 389	272 985
TOTAL (11 emprunts)	509 341	452 428
Dont 2 pour logements sociaux (Amasis et mairie)	107 789	116 720
Hors logements	401 552	335 707

Au 1^{er} janvier 2010, la dette de la commune après l'extinction de 3 emprunts précédents échus en 2008 (voirie et salle des fêtes emprunts de 1993) et en 2009 (travaux divers) a augmenté de 100 000 € encaissés en septembre pour contribuer au financement des travaux d'investissement plus élevés que prévus en vue de satisfaire au PLAN de RELANCE.

Le montant de la dette tous budgets confondus, se retrouve au niveau des années antérieures 2006 à 2008. (60 877 € sur 2010 pour 59 604 € en 2009)

La charge financière s'en trouve peu augmentée pour cause de baisse des taux : 8 emprunts à taux fixe et 3 à taux variable – 7 emprunts sur 15 ans et 4 emprunts sur 20 ans (assainissement)

La capacité de désendettement de la commune est inférieure à 3 années, ce qui traduit une situation d'endettement nettement inférieure à la moyenne de la catégorie des communes (< 2000 hab.) d'environ 4 ans.

BUDGET CCAS

Section de Fonctionnement	B 2009	R 2009	B 2010	Observations
DEPENSES	3 500.00	2 949.09	3 700.00	
Achats Fournitures	2 000.00	2 159.05	2 200.00	Noël Réunion annuelle
Services extérieurs Entret.		30.00		nombre bénéféc :
Autres Services extérieurs	250.00	271.04	400.00	
Impôts et Taxes				
Autres charges Gestion	700.00	410.00	600.00	Dons à Organismes soc.
Secours et Dons	550.00	79.00	500.00	Aides financières
RECETTES	3 500.00	2 949.09	3 700.00	
Dotations et Participations	2 615.05	2 615.05	3 149.09	Virement du Budget Général
Déficit exercice		334.04		
Excédent antér. reporté	884.95	550.91	550.91	884,95 - 334,04 = 550,91

PERSONNEL COMMUNAL

Au 1^{er} janvier 2010, le personnel communal se compose de 9 agents ainsi répartis :

	Fonction	Nom	H/sem
Secrétariat de mairie	<i>Secrétaire de mairie :</i> Permanences : Mardi 14h -18h Vendredi 14h – 19h30	Geneviève PALLEY (T)	20 h
	<i>Adjoint administratif</i> Permanence : Lundi 14h – 18 h	Isabelle BARTHELEMY (T)	15 h
Entretien communal	Voirie – Bâtiments - Stations assainissement <i>Agents territoriaux des services techniques</i>	Jean-Claude LAURENDON (T) Eric VELUIRE (T) Jacqueline GAY (T)	35 h 35 h 24h60
Assistance Ecole publique Jean Côte	Restauration scolaire	Cécile CHAZAL (T)	21h70
	<i>Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM)</i>	Laurence CHAZAL (T)	18h15
		Valérie DELAUCHE (T) *	16h15

* En congé maternité puis post-natal, remplacée par agent contractuel Madeleine BOUCHAND

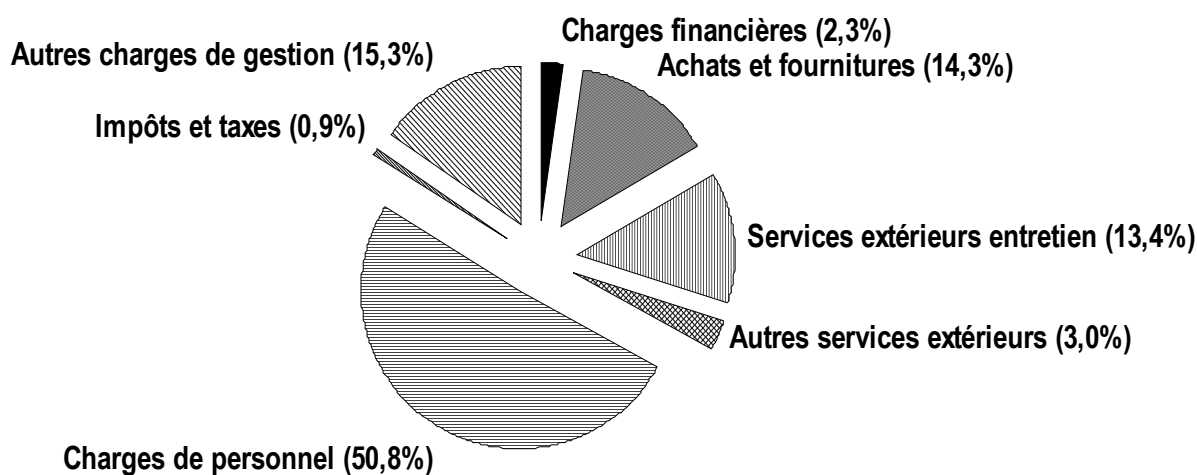
Soit 8 agents titulaires (T) et 1 agent contractuel

Vote des taux communaux

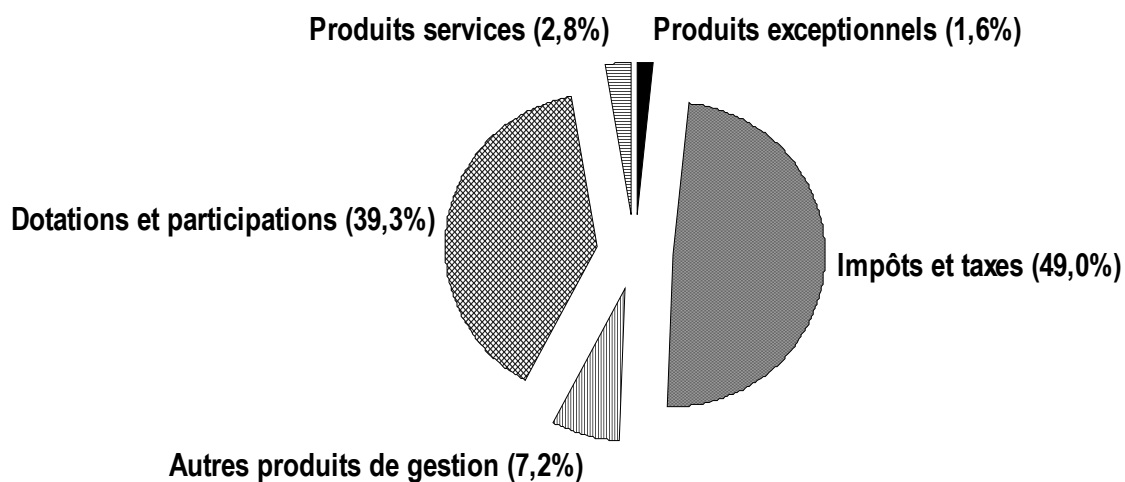
En 2010, le relèvement général des valeurs locatives, bases des impôts locaux, est de 1,2% sur les 3 taxes (habitation, foncier bâti, foncier non bâti). Après le vote en conseil du 9 mars 2010, les taux appliqués en 2010 sont mentionnés ci-dessous

	Taux 2010 Commune	Evolution 2010/2009	Moyenne départementale 2009
TH Taxe d'habitation	5,36%	+ 2,5%	12,99%
TFB taxe sur le foncier bâti	9,67%	+ 2%	20,41%
TFNB taxe sur le foncier non bâti	37,90%	+ 1%	38,65%
TP (perçu par CCPA)	12,37%		

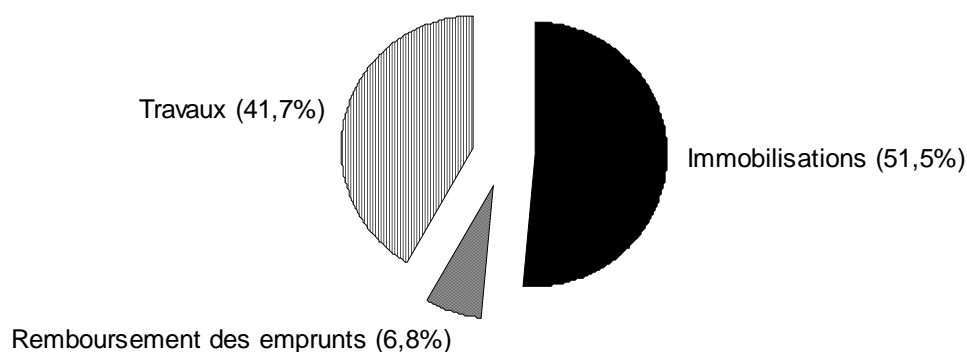
Dépenses de fonctionnement du budget général 2009



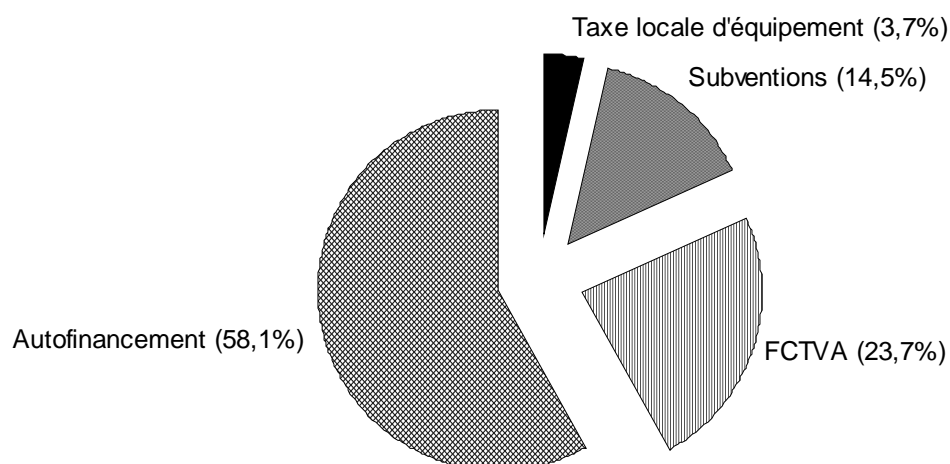
Recettes de fonctionnement du budget général 2009



Dépenses d'investissement du budget général 2009



Recettes d'investissement du budget général 2009



Solutions des jeux :

1. *Pyramide marcelloise* : 1 - IL - LIS - LISE - ELISE - ENSILE - FELINES

2. *A tue-tête* : 9

3. *Mot mystère* : MEURTRIÈRES

4. *Remue-ménages* :

$7 \times 4 + 6 : 2 - 3 = 14$
 $6 : 3 + 4 \times 7 - 2 = 40$
 $7 - 3 + 4 : 2 \times 6 = 24$

5. *Marilly découpé* : CHABET - PUY GRANET - LA JALOUSIE - CORBES - MAURE - LE PAVE - LE RAVAT - LE BOURG - LE BIZAY - FELINES - LE GIPON - LA COTE - CHATEAU GAILLARD - LE CHATEAU

BUDGET DE FONCTIONNEMENT (dépenses)

Du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2009

De l'école publique de MARCILLY LE CHATEL

1) Infrastructure : bâtiment

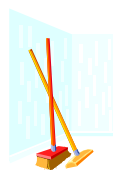
- * Electricité dont chauffage : 4338 €
- * Gaz : 6018 €
- * Eau : 665 €
- * Téléphone / internet : 1 126 €
- * Assurances : 1 279 €
- * Taxes (habitation, foncière) : néant



Total : 13 426€

2) Entretien site scolaire

- * Ménage (mise en état de propreté des locaux et du matériel) effectué par l'agent d'entretien : 11 371 €
- * Entretien, travaux, bricolage : 1 016 €
- * Produits d'entretien : 1 379 €
- * Maintenance chaudière : 518 €
- * Maintenance photocopieur : 902 €



Total : 15 186 €

3) Autres frais de fonctionnement

- * Postes d'aides maternelles : 21 501 €
- * Poste cantine : 13 733 €
- * Fournitures scolaires : 5 135 €
- * Divers (pharmacie, fournitures admin.) : 1 558 €



Total : 41 927 €

4) Equipement non pris en compte dans le calcul du ratio/élève

- * Imprimantes : 154.75 €
- * Table rétroprojecteur : 173.60 €
- * Bacs à sable : 131.60 €
- * Cantine : 3 277 € (lave vaisselle + luminaires)
- * Travaux toitures + panneaux : 19 991 €

Coût total du fonctionnement de l'école publique de Marcilly le Châtel
par la commune : 70 539 €

Ratio par enfant (sur la base de 142 élèves) : environ 496 €

Contrat de rivière et Natura 2000

Une seule instance dans le Forez



Le bassin versant du Lignon s'étend sur 740 km² et 55 communes de la plaine et des monts du Forez et concerne 46 000 habitants. Il possède un réseau hydrographique de 812 km avec une forte amplitude altitudinale : point culminant à 1 634 m et confluence avec la Loire à 330 m. Essentiellement rural, ce territoire est emblématique du département de la Loire du fait de ses richesses naturelles liées à l'eau.

En 1999, le Syndicat mixte du bassin versant du Lignon, de l'Anzon et du Vizézy (SYMILAV) est créé afin de mettre en œuvre une procédure de restauration des milieux aquatiques : le contrat de rivière Lignon du Forez, qui s'est appliqué de 2001 à 2007. Ce syndicat regroupe les 55 communes du bassin versant et compte un effectif de 8 salariés ayant la compétence rivière.

Dès 2003, les élus ont émis le souhait de porter le document d'objectifs du site Natura 2000 « Lignon, Vizézy, Anzon et leurs affluents », qui couvre 875 hectares. Parallèlement, une réflexion était engagée au sein de la structure pour définir la future politique de gestion des milieux aquatiques du bassin versant à l'issue du contrat de rivière. L'étude bilan a apporté la réponse : la nécessité de mettre en œuvre un second contrat de rivière.

S'est alors posée la question de la méthodologie de mise en œuvre de ces procédures. Toutes deux possèdent un même support d'application (les rivières et leurs berges) et un objectif partagé : la conservation ou la restauration du bon état écologique. Cependant les orientations de Natura 2000 sont définies par le Comité de pilotage Natura 2000 et pour le contrat de rivière par le Comité de rivière (instance décisionnelle pour la politique de gestion des milieux aquatiques, regroupant les acteurs de l'eau à l'échelle du bassin versant), ces deux instances possédant de nombreux participants communs. De plus, ces deux procédures nécessitent des études spécifiques et suivent des plannings de mise en œuvre qui peuvent différer. En les menant en parallèle, il est dès lors nécessaire de doubler les réunions voire les prestataires, d'assurer une cohérence entre les deux démarches par des échanges multipliés et fastidieux. Le risque est alors d'entraîner un accroissement des financements à mobiliser et une certaine « usure » des élus et partenaires, pouvant provoquer leur démobilisation.

À partir de ce constat, la décision des élus du SYMILAV a été de :

- lancer simultanément la mise en œuvre de ces deux procédures ;
- proposer la fusion du Comité de rivière et du Comité de pilotage Natura 2000 en une seule instance décisionnelle, dont la composition a été arrêtée en mars 2008 après pleine concertation ;
- faire réaliser un diagnostic commun par un prestataire unique, après accord des partenaires financeurs (rendu en avril 2009).

Au second semestre 2009, ce même prestataire a été chargé d'élaborer le document rassemblant le document d'objectifs Natura 2000 et le programme de gestion des berges et ouvrages hydrauliques, en tenant compte des objectifs définis dans l'état des lieux commun. L'année 2010 sera consacrée à l'élaboration et la validation de ce document unique pour une mise en œuvre effective programmée pour début 2011. Si la procédure unique est techniquement partagée par tous et repose sur un planning de réalisation cohérent, les élus du SYMILAV craignent qu'il n'en soit pas de même sur le plan administratif; une adaptation des modalités d'intervention usuelles des partenaires sera nécessaire pour la finalisation de cette procédure novatrice.

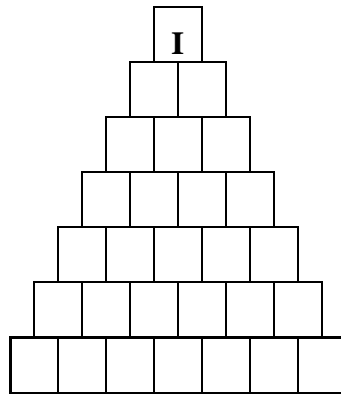
Gabriel ROUSSET

Président du SYMILAV Président du COPIL Natura 2000

LES JEUX DE L'ECUREUIL

Par Robert DURIS

1. Pyramide marcilloise : Répondre aux définitions en ajoutant une lettre aux lettres du mot précédent



Pronom personnel

Fleur royale

Prénom féminin

Prénom féminin

Met au silo

Ru marcillois

2. A tue-tête ! Combien fait le quadruple des trois-quarts de la moitié de six ?

3. Mot mystère : En utilisant toutes les lettres ci-dessous, reconstituer un mot répondant à la définition suivante : « Notre château en a plusieurs dans ses murs ».

TIRERMESURE

4. Remue-méninges ! Dans chacune des 3 lignes, placer les nombres 7 3 6 4 2 de façon à obtenir, en réalisant successivement les quatre opérations le total indiqué :

$$7 \times \dots + \dots : 2 - \dots = 14$$

$$\dots : 3 + \dots \times 7 - \dots = 40$$

$$7 - \dots + 4 : \dots \times \dots = 24$$

5. Marcilly découpé : Reconstituer quatorze quartiers de chez nous en regroupant deux, trois ou quatre groupes de lettres.

CHAT LER HAT LEG GRA COR IPON URE
 LAJA INES ZAY NET EAU AVAT LEP
 BET LEB FEL LEC BES PUY URE OTE
 LARD OURG GAIL CHA LAC LEBI LOU
 AVE EAU MA SIE

DATES A RETENIR

- Vendredi 2 avril :** 8h20 – 8h45 vente tickets cantine
Permanence tennis 18h30 – 19h30 salle Galathée
- Lundi 5 avril :** Brocante comité des jeunes
- Dimanche 25 avril :** Concert à Montbrison pour le Kiwanis
- Lundi 26 avril :** 8h20 – 8h45 vente tickets cantine
- Vendredi 7 mai :** 8h20 – 8h45 vente tickets cantine
Permanence tennis 18h30 – 19h30 salle Galathée
- Vendredi 21 mai :** 16h15 – 17h vente tickets cantine
- Mardi 1er juin :** Remise des articles pour l'Écureuil
- Vendredi 4 juin :** Permanence tennis 18h30 – 19h30 salle Galathée
8h20-8h45 vente tickets de cantine
- 4 et 5 juin :** Gala de danse
- Lundi 7 juin :** Don du sang
- Vendredi 18 juin :** 16h15 – 17h vente tickets cantine
Inscriptions centre de loisirs 18h salle des fêtes
- Jeudi 24 juin :** Agrafage de l'Écureuil 20 h mairie
- Samedi 26 juin :** Kermesse fin d'année scolaire Sou des Ecoles
- Dimanche 27 juin :** Sortie agrément Tarot
- Vendredi 2 juillet :** 8h20 – 8h45 vente de tickets de cantine
- 16 – 17 – 18 juillet :** Fête patronale
- Vendredi 17 septembre :** Assemblée Générale Familles Rurales
- Lundi 11 octobre :** Don du sang
- Vendredi 5 novembre :** Concours de tarot